

Rapprochez-vous de votre Responsable Prescription



Dominique BOUISSET (Région Grand Lyon) dbouisset@pitchpromotion.fr 06 35 56 43 59	Jean-Philippe RECCA (Région Sud-Est) jprecca@pitchpromotion.fr 06 26 42 33 43 Assistante Prescription Sud-Est Angéline DAMOTTE : adamotte@pitchpromotion.fr 07 63 55 38 67	Laetitia CHABER (Région IDF) lchaber@pitchpromotion.fr 07 77 34 67 61 Assistante prescription IDF Angéla DEGTYAR : adegtyar@pitchpromotion.fr 07 63 55 42 10	Marie BARA (Région Sud-Ouest) mbara@pitchpromotion.fr 06 26 42 33 41
--	--	--	---

1ère étape : compléter la fiche de renseignements

A compléter, depuis votre clavier, (le manuscrit/le scan sera refusé), préalablement enregistrée sur votre bureau

- ✓ La fiche de renseignements doit être **impérativement annexée au contrat de réservation** lors de la génération de celui-ci. Elle permettra de vérifier le contrat de réservation ainsi que le financement. Le contrat de réservation sera refusé en l'absence de cette fiche. Pour l'ajouter, cliquer sur « **Ajouter une annexe** », afin de sélectionner la fiche, pour terminer cliquer sur « **Générer Contrat** ».

2ème étape : générer la E-réservation depuis votre espace partenaires

Onglets > Mon activité > Options > Réserver

Le Tutoriel E-réservation est disponible dans votre espace partenaires > Outils

Lors de la E-réservation, ne pas oublier de joindre :

- ✓ La fiche de renseignements dûment complétée
- ✓ La photo des pièces d'identité des clients (recto-verso) ou du passeport * (faire une photo avec le téléphone)
- ✓ Le RIB des clients
- ✓ Uniquement pour les clients de nationalité étrangère ou nés à l'étranger, la photo de l'acte de naissance (traduit en français si nécessaire)

3ème étape : le dépôt de garantie (obligatoire)= 1500€. Transmettre l'ordre de virement du dépôt de garantie à regularisation@pitchpromotion.fr

- ✓ Le RIB est dans le contrat de réservation. Il s'agit du compte séquestre du notaire. Merci de préciser à vos clients d'inscrire lors du virement l'intitulé suivant > Nom de l'opération + Nom du promoteur
- ✓ Le DG est obligatoire ; il sera à verser lors de la réservation

Infos afin d'expliquer les étapes de la E-réservation à votre client :

- ✓ Le contrat de réservation généré sera envoyé instantanément au client, via votre espace partenaires
- ✓ **Votre client dispose de 24H pour signer son contrat. Au terme des 24h, le lot reviendra systématiquement libre à la vente**
- ✓ Votre client recevra un sms d'authentification qui lui permettra d'accéder à son contrat de réservation
- ✓ Il signera en 2 clics son « enveloppe ». Une enveloppe contient le contrat de réservation et ses annexes (notice descriptive, plans, ERP). Le client clique sur « commencer » puis « signer ».
- ✓ Dans le cas d'un co-réservataire, chacun des clients aura reçu son authentification et son mail. **Les 2 réservataires devront signer leur enveloppe reçue dans leur boîte e-mail personnelle**
- ✓ La notification du contrat de réservation se fera au client réservataire par AR24 (= recommandé électronique) <https://www.ar24.fr/> dans les 72h